

L'Hospitalité saint Roch, c'est quoi ?

C'est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et par le droit de l'Eglise (association publique de fidèles).

C'est une association composée de personnes bénévoles dont le but principal est de mettre ses membres au service des personnes malades et handicapées en les accompagnant à Lourdes ou dans tous autres lieux de pèlerinages et en leur apportant en cours d'année les réconforts matériels et spirituels dont elles ont besoin.

C'est une association fondée en 1925 qui regroupe aujourd'hui plus de six cents membres répartis sur tout le diocèse de Montpellier (département de l'Hérault). Elle est gérée par un conseil d'administration, un bureau. Elle a, comme tous ces groupements, un président, un secrétaire, un trésorier. Elle se réunit statutairement une fois par an en assemblée générale et se retrouve souvent dans des réunions et des rencontres spirituelles pour partager l'amitié et avancer dans la foi et l'espérance.

C'est un service de l'Eglise diocésaine animé par un aumônier et un aumônier adjoint qui agit en pleine communion avec l'archevêque de Montpellier, en collaboration avec le service diocésain des pèlerinages et la Pastorale de la santé.

C'est un mouvement qui participe aux pèlerinages organisés par le diocèse pour « *faciliter la conversion individuelle du pèlerin* » selon le mot du pape Pie XII.

C'est une famille qui vit et partage les options spirituelles qui forment la Charte de l'Hospitalité saint Roch :

- Esprit de Foi entretenu par la prière, spécialement la prière à Marie, aussi bien dans l'intimité de son cœur que dans les grandes célébrations communautaires ;
- Esprit d'Humilité, de Service, d'Accueil, de Discipline intérieure ou extérieure pour être dans les dispositions les meilleures afin d'être au service des personnes déshéritées ou malades dans un véritable esprit d'amour fraternel ;
- Esprit de Fraternité spirituelle envers tous les membres de l'Hospitalité pour créer ce climat d'attention et d'entraide permanente nécessaire à une Hospitalité vivante ;
- Esprit d'Ouverture qui doit permettre à tout hospitalier de participer, outre les activités de l'association, à la vie apostolique des mouvements d'Eglise et à la vie sociale dans son quartier, sa ville, son village, son milieu de vie.

Etre hospitalier, c'est quoi ?

Etre hospitalier, c'est vivre chaque pèlerinage, et particulièrement chaque pèlerinage à Lourdes, comme un temps fort de ressourcement spirituel. C'est faire de chaque pèlerinage une démarche d'Eglise et une démarche personnelle.

Etre hospitalier, c'est faire partie de l'immense chaîne de bénévoles qui, du monde entier, donnent de leur temps, de leur argent pour accompagner les personnes souffrantes tout au long d'un pèlerinage, ou mieux, tout au long du chemin de leur vie.

Etre hospitalier, c'est mettre en pratique dans la vie de tous les jours la parole de Jésus au chapitre 25 de l'Evangile selon saint Matthieu : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venu me voir ».

Etre hospitalier, c'est mettre ses pas dans ceux de sainte Bernadette pour dire avec elle :
« *Il suffit d'aimer* ».